

CSO BLCB

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple- Un But- Une Foi

N°-----/MFEFM/CPSE/akt



MINISTÈRE DE LA FAMILLE DE  
L'ENTREPRENARIAT FEMININ  
ET DE LA MICROFINANCE

\*\*\*\*\*

Dakar, le

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COORDINATION DU  
mardi 19 février 2008**

La réunion hebdomadaire de coordination s'est tenue le **mardi 19 février 2008** à 10 heures 20 minutes à l'immeuble de l'ex Ministère de la Solidarité Nationale, sous la présidence du **Directeur de Cabinet du Ministère de la Famille, de l'Entrepreneuriat Féminin et de la Microfinance.**

L'ordre du jour a essentiellement porté sur les points suivants :

1. L'approbation du compte rendu de la précédente coordination ;
2. La communication du Directeur de cabinet ;
3. Les questions de coordination.

**Point 1 de l'ordre du jour : Approbation du compte rendu de la dernière coordination**

Le **Directeur de Cabinet** a invité la coordination à faire des observations sur le compte rendu de la dernière réunion de coordination. Des remarques de forme ont été soulevées. Dans le fonds, le Directeur du Fonds de Solidarité Nationale a souligné la dotation accordée aux trois daaras couvrant une période de trois mois.

Dans le même temps, le **Directeur de Cabinet** a procédé à l'examen des directives de la dernière réunion de coordination. Celles-ci sont en cours d'exécution conformément aux échéances fixées.

**Point 2 de l'ordre du jour : La communication du Directeur de cabinet**

Le **Directeur de cabinet** a porté connaissance de la coordination les sujets soulevés en réunion de coordination des Directeurs de Cabinet, et qui engagent notre Département. Il s'agit notamment :

1. du projet de la grande muraille verte dans le cadre de la lutte contre l'avancée du désert. En complément à ce projet, s'ajoute celui des Bassins de

réention. Par conséquent, ils constituent une opportunité pour les femmes. Dans ces conditions, la DDC, la DSOS la DF et la CPSE sont interpellées Ainsi, le **Directeur de Cabinet** en appelle à une synergie d'action en faveur des groupes sociaux des campagnes de sensibilisation.

2. de la signature de contrats au sein de l'Etat à connotation privée. Le **Directeur de Cabinet** a invité la coordination à davantage de vigilance. En effet, le Ministère de l'Economie et des Finances est le seul habilité à signer des contrats de cette nature. Dans le même temps, ces derniers doivent se faire de concert avec l'Agence Judiciaire de l'Etat.

Par ailleurs, le **Directeur de Cabinet** a informé la coordination des visites effectuées dans certaines structures du Département (GUINDI, DSOS).

Evoquant le calendrier de **Madame la Ministre**, le **Directeur de Cabinet** est revenu sur le déplacement de l'autorité à Popoguine dans le cadre de la journée des femmes catholiques. Cette manifestation marquée par la présence du Cardinal Th. A. Sarr et de plus de 5000 femmes a été entamée par les carences constatées dans la couverture médiatique. Ainsi, il a demandé au SAGE en rapport avec la CT/communication, de voir les modalités de publication de cette manifestation au magazine *Nouvel Horizon*.

Abordant dans le même sens, le **Directeur de Cabinet** a souligné le rôle épical de la CT/communication pour une bonne couverture médiatique des activités du Département. Toutefois, il a souligné qu'il doit être avisé des mouvements de celle-ci.

### Point 3 de l'ordre du jour: Les questions de coordination

Sur ce point, les structures ont soulevé un certain nombre de contraintes celles-ci sont présentées en annexe1.

Le **représentant du CSA** a attiré l'attention de la coordination sur :

- la pré-position du riz en perspective du Grand Magal de Touba ; 1064 tonnes sont déjà en place dans la ville ;
- le débarquement du bateau KR1 dans le cadre de coopération avec le Japon; le cumul s'élève à 300 tonnes, Thiès et Diourbel constituent les zones de stockage.

S'appuyant sur cette information, le **Directeur de Cabinet** a souligné les perspectives incertaines de l'aide japonaise. Ainsi, il a demandé au CSA de soumettre une requête au Ministère de l'Economie et des Finances dans le sens de justifier d'une part, l'importance de cette aide, et d'autre part, de mettre

l'accent sur les conséquences qui pourraient découler de l'arrêt du concours japonais.

**Le Directeur de la DSDS** a mis l'accent sur :

- la définition d'un canevas dans la perspective du CDSMT. Ces canevas ont envoyé aux structures dans le but de réaliser une ébauche de document. Toutefois, les structures n'ont pas donné suite aux sollicitations ;
- la mise à la disposition des structures du Département de bases de données relatives à la population, aux migrations et à la fécondité. Celles-ci sont réalisées avec le concours de l'ANDS.

Réagissant à ces informations, **le Directeur de cabinet** a respectivement demandé :

- l'organisation d'un atelier de mise à niveau de toutes les structures du Département dans le cadre du CDSMT ;
- l'élaboration de données statistiques sectorielles

**Le Directeur du Fonds de Solidarité Nationale** a évoqué :

- la perspective de l'Atelier de stratégie d'intervention du fonds ;
- la préparation de la journée de solidarité nationale ; les termes de références ont été envoyés ;
- l'assistance apportées aux victimes d'incendies mortels ; chaque village a reçu la somme de 100 000 franc des mains du sous préfet.

Répondant à cette restitution, **le Directeur de Cabinet** a rappelé la nouvelle orientation qu'entend donner le Président de la République à la journée de solidarité nationale. Aussi, a-t-il demandé la mise en place d'un comité de pilotage de ladite journée. Celui-ci aura également la mission de sensibiliser l'opinion sur cette manifestation.

**La Directrice de la DPDE** est revenu sur l'Atelier de restitution sur les droits de l'enfant qui s'est tenu le 18 février 2008. Les thèmes et recommandations de cet atelier sont relatifs :

- à l'adoption internationale : une modification des textes nationaux à ce sujet a été soulevée ;
- à la situation des femmes prisonnières en état de grossesse ;
- au budget alloué au secteur de l'enfant ;
- au renforcement de capacités des acteurs ;
- au suivi des conventions sur les droits de l'enfant.

**Le Directeur de l'ENTSS** a évoqué à la coordination leur partenariat avec la Belgique. Ainsi, à la faveur de la proposition de modules de formations post graduelles, trois personnes doivent effectuer le déplacement en Belgique.

Toutefois les billets d'avion seront pris en charge par le Département conformément aux accords.

Le gestionnaire du fonds d'impulsion à la microfinance a porté à la connaissance de la coordination, la signature d'une convention avec Poste Finances. Dans cette perspective, un projet test est prévu à Sandaga, Touba et Saint-Louis. Les termes de référence des projets seront envoyés au cabinet.

Le coordonnateur de la cellule de planification et de suivi évaluation est revenu sur les grandes lignes de l'atelier de préparation de la revue annuelle conjointe du DSRP. Cet atelier axé sur la présentation du mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté s'est traduit par la mise en place de quatre groupes. Les services du Département ont été invités à intégrer les groupes compte tenu des orientations des axes. Ces groupes sont :

- Groupe 1 : Création de richesse
- Groupe 2 : Services sociaux de base
- Groupe 3 : Protection social, gestion des risques et catastrophes
- Groupe 4 : Bonne gouvernance et développement décentralisé

Par ailleurs, des structures ont décliné leurs manifestations en perspective :

- la cérémonie en l'honneur de Monsieur Karamba : le mardi 19 février 2008 à 16h30 à l'immeuble de l'ex Ministère de la Solidarité Nationale (DAS)
- le séminaire de formation des journalistes sur le reportage des enfants maltraités : les 19 et 20 février 2008 à Saint-Louis (PLCTPFTE)
- la cérémonie de lancement de la fondation SENFINANCES sous la présidence de Madame la Ministre, et du Ministre d'Etat Abdoulaye Diop : le mercredi 20 février 2008 à 17h30 (FNEF)
- l'atelier de partage avec la coordination sur le plan sectoriel triennal (2008-2010) : le mardi 27 février 2008 (CT/santé)
- l'atelier de validation du plan sectoriel triennal (2008-2010) : le mardi 04 mars 2008 (CT/santé)
- la cérémonie de lancement des produits FATIMA : le samedi 08 mars 2008 au CICES (FNEF)
- la cérémonie de lancement de l'Union des femmes chefs d'entreprises : la dernière semaine du mois de mars 2008 (DEF)
- rencontre de partage sur le CDSMT : fin mars (DSDS)

La réunion de coordination a pris fin à 13 heures 20 minutes.

Le Rapporteur

A. K. Thioye

Email : karimthioye@yahoo.fr

GSM : 77 656 78 92

PJ: Annexe 1 : Liste des abréviations

Annexe 2 : Les contraintes soulevées par les différentes structures en coordination

Annexe 3 : Les directives du Directeur de Cabinet

## Annexe 1 : Liste des abréviations

CDSMT	Cadre de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme
CENAF	Centre National d'Assistance et de Formation pour les Femmes
CPSE	Cellule de Planification et de Suivi Evaluation
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CT	Conseiller Technique
DAS	Direction de l'Action Social
DDC	Direction du Développement Communautaire
DEF	Direction de l'Entreprenariat Féminin
DF	Direction de la Famille
DMF	Direction de la Micro Finance
DSDS	Direction des Stratégies de Développement Social
ENTSS	Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés
FNEF	Fonds National de l'Entreprenariat Féminin
FSN	Fonds de Solidarité Nationale
PLCTPFTE	Projet de Lutte contre la Traite et les Pires Formes de Travail des Enfants

**Annexe 2 : Les contraintes soulevées par les différentes structures en coordination**

STRUCTURES	CONTRAINTES	OBSERVATIONS	DIRECTIVES DU DIRECTEUR DE CABINET
CENAF, DPDE, ENTSS, PLCTPFTE, DEF	véhicules	problème de mobilité dans l'exercice des missions assignées	il est demandé aux SAGE de préparer une requête d'acquisition de véhicules à adresser à la Présidence de la République
Cellule de communication	caméras	- la cellule de communication ne dispose que d'une seule caméra - le Directeur du FSN s'engage à doter la cellule de la caméra de l'ex Ministère de la Solidarité	
DMF	locaux et prise en charge du personnel	ces sollicitations entrent dans la perspective de la mise en place du centre de ressources et de microfinance	réunion jeudi autour du DC, du SAGE le jeudi 21 février pour étudier la question.
PLCTPFTE	relogement du siège de la structure	perspective de projet de lettre à cet effet	Il est demandé aux SAGE de voir les modalités pour satisfaire cette demande
ENTSS	restauration (quota des 25 tonnes riz)	le quota de 25 tonnes de riz traditionnellement alloué n'est pas encore effectif	examen de la possibilité d'un aménagement interne du problème avec le comité de gestion de la structure

**Annexe 3 : Les directives du Directeur de Cabinet**

N°	Action	Responsable	Structures concernées	Date / Echéance	Indicateur de performance
1	Etude des modalités de publication du déplacement de Madame la Ministre à Popoguine, au magasin Nouvel Horizon.	SAGE	Cellule de communication		
2	Préparation d'une requête d'acquisition de véhicules à adresser à la Présidence de la République	SAGE	CENAF, DPDE, ENTSS, PLCTPFTE, DEF		
3	Examen des modalités de relogement du siège de PLCTPFTE	SAGE	PLCTPFTE		
4	Examen de la possibilité d'un aménagement interne avec le comité de gestion de la structure, à propos du quota de riz non encore effectif	Directeur ENTSS	ENTSS		